

Étude de l'usage du DPNI (dépistage prénatal non invasif) des aneuploïdies en milieu libéral



Biomnis

C. Emile, L. Raymond, L. Pellegrina.
Laboratoire Eurofins Biomnis - Ivry Sur Seine (France)

Introduction

Nous avons réalisé une étude, en collaboration avec Malakoff Méderic mutuelle santé, sur l'usage du dépistage prénatal non invasif (DPNI ou ADN foetal libre circulant) des aneuploïdies en pratique quotidienne libérale.

Objectifs et méthode

Cette étude prospective a été menée auprès de 30 gynécologues médicaux libéraux exerçant en région Ile de France et Rhône-Alpes, de juin à décembre 2017. Elle a inclus 250 femmes enceintes âgées de 19 à 45 ans, dans le cadre du suivi de leur grossesse, éligibles à une indication de DPNI ; leurs prélèvements ont été réalisés par 15 laboratoires d'analyses de biologie médicale.

Cette étude visait à évaluer, sur questionnaires, auprès des patientes et des cliniciens, la perception et la satisfaction de la patiente sur ce test, la confiance du prescripteur, ainsi que les performances et les aspects économiques du test.

Descriptif de la population : 250 femmes enceintes

Âge	Moyenne : 35 ans (19 à 45 ans)	
DPNI prescrit sur les indications suivantes	<ul style="list-style-type: none">MSM entre 1/51 et 1/1000 : 126MSM >1/50 : 7Convenance personnelle : 83Antécédent d'aneuploïdie : 5	<ul style="list-style-type: none">> 38 ans : 19Grossesses gémeillaires : 7Autres : 3
Résultats DPNI	<ul style="list-style-type: none">241 négatifs : 241 caryotypes évités7 ininterprétables : au final contrôlés négatifs	<ul style="list-style-type: none">2 positifs : 1 T21 et 1 T13 confirmés sur caryotype (hors laboratoire Eurofins Biomnis)

Résultats

Il n'y a eu aucun refus des prescripteurs, ni des patientes, de participer à cette étude, perçue de manière très positive.

Questionnaires Médecins (19 retours sur 30)

- Quel niveau d'intérêt portez-vous au DPNI?**
Très intéressé : **19/19**
- Pensez-vous que ce test de dépistage soit une avancée pour la médecine?**
Tout à fait d'accord : **14/19** - Plutôt d'accord : **5/19**
- La gratuité du test, dans le cadre de l'étude, vous a-t-elle encouragé à proposer le test de manière plus large?**
Tout à fait d'accord : **6/19** - Plutôt d'accord : **12/19**
Pas d'accord : **1**
- Pensez-vous que ce test soit rassurant pour le couple?**
Tout à fait d'accord : **11/19** - Plutôt d'accord : **8/19**
- Pensez-vous que ce test soit rassurant pour le couple?**
Tout à fait d'accord : **11/19** - Plutôt d'accord : **8/19**
- Pensez-vous que le prix de 390€ soit un frein pour les patientes?**
Tout à fait d'accord : **7/19** - Plutôt d'accord : **11/19**
Pas d'accord : **1**
- Pensez-vous continuer à prescrire ce test dans les prochaines semaines dans les indications suivantes ?**
Recommandations HAS sur risque MSM et hors MSM : **11/19**
MSM < 1/1000 : **0/19**
Uniquement sur recommandations HAS : **5/19**
Pas de prescription, attente du remboursement : **2/19**
Un résultat non exploitable

Questionnaires Patientes (208 retours sur 220)

- Connaissez-vous le DPNI avant votre RDV?**
Oui : **103/196** - Non : **105/196**
1 résultat non exploitable
- Pensez-vous que ce nouveau test de dépistage soit une avancée pour les couples?**
Tout à fait d'accord : **167/196**
Plutôt d'accord : **42/196**
- Avoir la possibilité de faire ce test vous rassure-t-il?**
Tout à fait d'accord : **160/196**
Plutôt d'accord : **41/196**
Plutôt pas d'accord : **1**
- Si le test avait été payant, le prix aurait-il influencé votre décision ?**
Tout à fait d'accord : **42/196**
Plutôt d'accord : **82/196**
Plutôt pas d'accord : **40/196**
Pas d'accord : **44/196**
Un résultat non exploitable
- Si le prix à payer était de 390 €, auriez-vous refusé de faire le test malgré la prescription de votre médecin?**
Tout à fait d'accord : **23/196**
Plutôt d'accord : **40/196**
Plutôt pas d'accord : **55/196**
Pas d'accord : **87/196**
Ne sait pas : **3**

Étude de l'usage du DPNI (dépistage prénatal non invasif) des aneuploïdies en milieu libéral

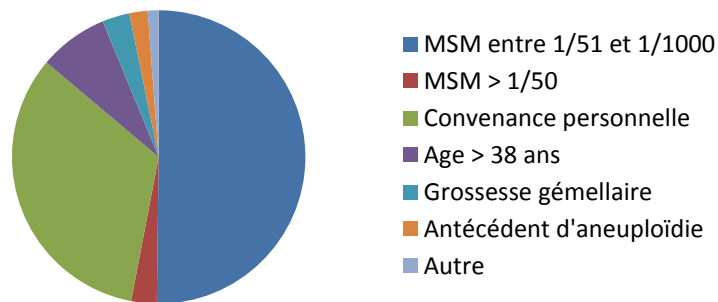


Biomnis

C. Emile, L. Raymond, L. Pellegrina.
Laboratoire Eurofins Biomnis - Ivry Sur Seine (France)

1. Indications du DPNI

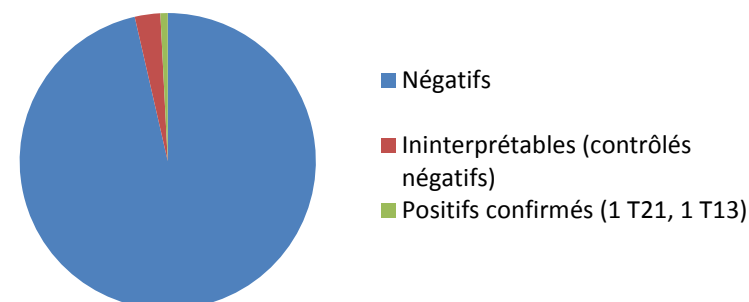
Indications du DPNI en %



Sur les 250 DPNI prescrits, 50 % l'ont été sur l'indication des marqueurs sériques maternels (MSM) selon les recommandations de la HAS. Les autres prescriptions (hors recommandations HAS) étaient, dans 33% des cas, pour convenance personnelle sans risque particulier, dans 7% des cas, sur l'âge > 38 ans, dans 3 % des cas, dans le cadre de grossesses gémellaires et dans 2 % des cas, pour antécédent d'aneuploïdie.

2. Résultats du DPNI

Résultats du DPNI en %



Les résultats montrent **97% de DPNI négatifs ayant permis d'éviter le recours à une amniocentèse.**

Synthèse de l'enquête

Questionnaires patientes :

- 51% ne connaissaient pas le test non invasif DPNI ;
- 99% considèrent qu'il s'agit d'un test rassurant pour les futurs parents ;
- pour 57%, le prix aurait été un frein si la prescription n'avait pas eu lieu dans le cadre de l'étude ;
- 28% l'auraient finalement refusé pour 390€.

Questionnaires médecins :

- tous sont intéressés par le test et considèrent qu'il s'agit d'une avancée ;
- la prise en charge dans le cadre de l'étude leur a permis de prescrire le test plus largement (proche de 100%), le prix étant un frein pour la majorité (80%) ;
- sans prise en charge, la majorité va continuer à prescrire le test : 84% selon les recommandations prévues par l'HAS, 5% pour « convenance personnelle », 58% selon des indications hors HAS (telles grossesses gémellaires ou antécédents) ; 11% ne le prescriront plus et attendent le remboursement par la CNAM.

Conclusion et perspective

Cette étude démontre l'intérêt des femmes enceintes et des gynécologues pour le DPNI des aneuploïdies, ainsi que la nécessité de mieux informer le grand public sur ce test. La question de sa prise en charge reste cruciale, d'où l'importance d'envisager d'ores et déjà une collaboration avec des mutuelles de santé.